



## Appel à participation / Création dans le Paysage / Prix d'art contemporain

L'association Artopie et l'association de la Grange Aux Paysages présentent dans le cadre du Festival des Paysages, du 2 au 17 juin 2012 à Lorentzen (67)

*Un parcours de créations dans le paysage du cycle "Bien au chaud" chap.3 :*

### *« Terre » / Prix de création dans le paysage.*



#### Prix

- 1ER PRIX : 1000 euros
- 2EME PRIX : 15 jours de résidence à Artopie, centre de création (logement et atelier mis à disposition)

Au-delà d'une démarche de concours, avec remise de prix, ARToPie propose d'héberger les participants durant une semaine pour la réalisation des œuvres. Cette semaine se voudra être un moment de rencontre, d'échange festif et de vie en collectivité.

#### Présentation du contexte

L'association ARToPie et le Festival des Paysages mènent depuis plusieurs années une coopération en organisant un événement d'art contemporain dans le paysage d'Alsace Bossue.

Cette année le projet s'organise à la manière d'un prix qui récompensera une œuvre choisie par un jury.

Le festival, du 2 au 17 juin, aborde cette année la notion **d'agriculture et d'alimentation**. Pour cela l'association de la Grange aux Paysages propose un programme culturel, technique, pédagogique et scientifique éclairant cette thématique avec de nombreux partenaires et événements.

Cette thématique permettra d'aborder des sujets aussi variés que l'identification des circuits alimentaires, les produits agricoles, les élevages en Alsace Bossue, les labels, le métier d'agriculteur, les enjeux alimentaires mondiaux, la qualité gustative des aliments qui permettront de comprendre le système agricole en Alsace Bossue et son impact sur le paysage.



Caroline Leloup : La coquille

### **ARToPie**

Association à vocation culturelle ayant investi l'ancienne orfèvrerie Manulor de Meisenthal, afin d'y développer un centre de création artistique.

Ce lieu se veut être un laboratoire pour diverses disciplines de l'art contemporain

- théâtre - arts plastiques - musique -

dans lequel les démarches sont amenées à rencontrer les questions du monde...

### **Le thème**

C'est dans ce cadre que l'appel à contribution artistique est lancé pour la réalisation d'un parcours d'art contemporain en forêt.

Les œuvres réalisées principalement à partir de matériaux naturels ou de récupérations devront s'inscrire dans la

thématique de l'agriculture et de l'alimentation au sens large.

Toutes les formes d'expressions seront acceptées tant que l'œuvre reste viable en extérieur durant les 15 jours de festival, et qu'elle ne présente aucun risque pour les promeneurs. L'installation doit préserver l'environnement forestier et ne laisser aucunes traces à l'issue du festival

### **Qui ?**

Cet appel est ouvert à toutes les personnes engagées dans une démarche artistique (artistes, étudiants).

### **Présélection**

L'association Artopie, qui coordonne le projet, fera une présélection d'une quinzaine d'artistes parmi les dossiers reçus.



Litla Dimun : Les moutons ou La non-clarté



### Le lieu

Renouant avec ses premières années, le parcours de création dans le paysage aura lieu autour du site forestier de la Heidenkirche situé entre La Grange aux Paysages et Artopie.

L'emplacement pressenti d'accueil des œuvres est situé au bord d'une vallée en friche en pleine forêt domaniale au sein du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.

C'est un lieu de promenade dominicale très apprécié pour son

accessibilité et une destination touristique affirmée (voir le site : <http://www.alsace-bossue.net>) du fait de la présence d'une chapelle en ruine appelée "Heidenkirche".

A cette énumération d'atouts en termes d'accueil du public s'ajoute l'assurance de trouver un lieu propice à l'imagination et à l'expression artistique ainsi que la possibilité de trouver ou d'utiliser sur place des matériaux ou supports naturels.

Il y a cependant quelques contreparties:

- des contraintes environnementales fortes (restriction à la circulation automobile, interdiction de fumer et de faire du feu, respect absolu du vivant - plantes, arbres, habitats de la faune - et aux supports inertes : sol, équipements touristiques) avec obligation de remettre les lieux en état initial (condition sine qua non de l'autorisation de l'ONF) avant le 24 juin 2012 au soir.
- des contraintes liées à la présence du monument historique : possibilité d'utiliser les abords de la ruine, sans commettre de dégradation de par l'installation de l'œuvre ou sa visite par le public.
- des contraintes liées à la fréquentation touristique: site loin de toute habitation et donc non gardé, ce qui implique d'utiliser des matériaux peu coûteux.

### Mini résidence de production

Artopie propose aux présélectionnés de profiter de son « accueil » (hébergement et atelier), du 23 mai au 2 juin, pour y créer, adapter, préparer à l'installation leur œuvre afin qu'elle soit finalisée à l'ouverture du festival, cela dans une ambiance chaleureuse et festive, de partage et de rencontre. Nous n'aurons pas la possibilité de proposer une chambre à tout le monde, les tentes seront donc les bien venues.



### Les prix

-1ER PRIX : 1000 euros

-2EME PRIX : 15 jours de résidence (logement et atelier mis à disposition) à Artopie à la période souhaitée.

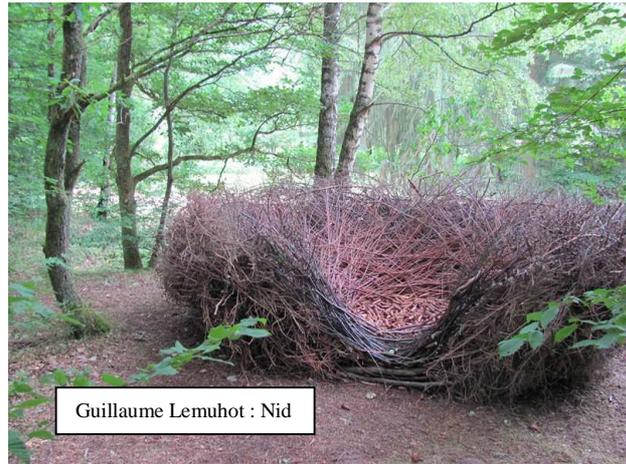
Le premier prix sera décerné par un jury.

Le deuxième prix sera décerné par le vote du public.

Celui ci pourra durant tout le festival remettre un coupon en notant son choix.

### En + : une exposition spontanée en galerie

Les artistes sont invités à présenter une œuvre de leur choix dans une exposition collective dans la galerie d'Artopie, Meisenthal. Cette exposition sera visible et inaugurée le jeudi 24 mai dans la cadre du Festival des paysages. Cette exposition devra se monter collectivement rapidement dès votre arrivée à Artopie. Elle restera visible jusqu'à la fin du festival.

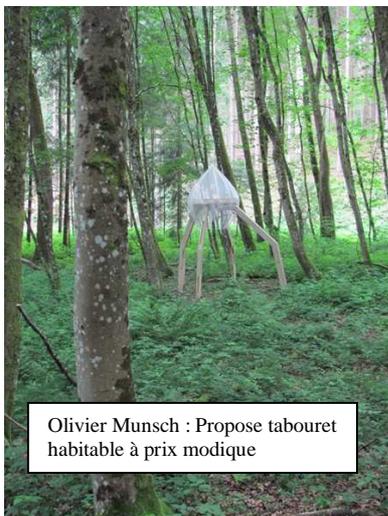


### Publication

Les éditions 2010/2011/2012 couvrent le cycle des créations dans le paysage intitulé "Bien au chaud", une manière ironique d'interpeler sur notre confort moderne à l'heure des débats écologiques.

Une publication sera réalisée à l'issue du festival en 2012 reprenant les 3 années de projets artistiques.

En outre la manifestation est rendue visible par la communication du festival sous diverses formes (programmes, affiches, site internet etc...) à l'échelle régionale.



### Assurance

Sera demandé aux présélectionnés un chèque de 12,60 euros pour cotiser à l'association et être couvert par notre assurance (responsabilité civile): **ce chèque qui fait office de caution sera restitué aux artistes le jour du démontage une fois l'œuvre démontée.**

**C'est donc l'association Artopie qui assumera les frais d'adhésions.**

### Conditions de participation

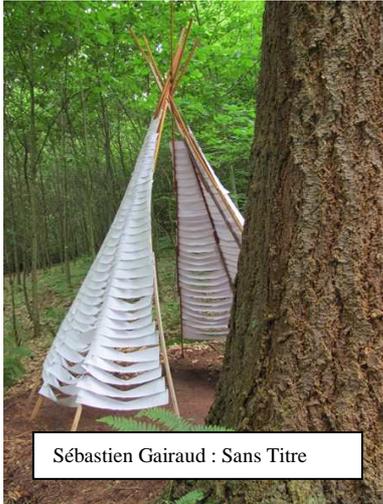
La participation au prix engage l'artiste

-à s'investir sans défraiement en accord avec la philosophie de la thématique

- à réaliser une œuvre tel que précisé dans l'appel dans les délais et aux lieux convenus
- à prendre en charge la logistique : choix des matériaux réalisation, installation
- à organiser ses déplacements avec les autres artistes et le cas échéant avec l'association

### **Visibilité des œuvres**

du 2 au 17 juin 2012 tout au long du festival



Sébastien Gairaud : Sans Titre

### **Exposition à la galerie d'Artopie**

Durant le vernissage du jeudi 24 mai, seront présentées des œuvres des artistes participants sous la forme d'une exposition collective.

### **Démontage**

Lors de la semaine suivant le Festival, les artistes devront démonter et recycler leur œuvre de la manière la plus appropriée pour laisser le site propre.

### **Constitution du dossier**

Sur deux pages A4 :

1\_ Une page de présentation de l'artiste (cv + texte) +

données perso : mail/contact...

2\_ Une page en guise une note d'intention + croquis ou visuel + idée

**Envoyer le dossier par courrier ou par voie numérique à Artopie avant le 15 mars**

à :

**Artopie / Centre de Création Artistique / 6 rue de la poste 57960 MEISENTHAL /**

**tél : 03 87 96 94 15 / [artopie@gmail.com](mailto:artopie@gmail.com)**

### **Calendrier / retro planning**

- 15 mars : clôture des inscriptions
- 19 mars : annonce des présélectionnés
- 23 mai accueil des artistes
- 24 mai en soirée, vernissage de l'exposition collective à ARTOPie
- 25 mai au 2 juin installation en forêt (L'œuvre devra impérativement être visible sur site le 2 juin au soir)
- du 2 au 17 juin : festival
- à partir du 17 jusqu'au au 24 juin dernier délai : démontage



Eric Meyer : La cabane

### Les participants de l'année 2011.

Caroline Leloup, Corinne Albrecht, Eric Meyer, Klaus Kadel, Sébastien Gairaud, Guillaume Lemuhot, Philippe Garenc, Collectif Litla Dimun (Delphine Gatinois et Laurent Odelein), Yannick Lang, Olivier Munsch, Thierry Schmuck, et Karine Bouleau.

### Partenaires financiers du Festival

